

Conseil Municipal d'Andouillé Neuville

Séance du Lundi 13 Janvier 2020

Présents : E Eloré, F Coquet, R Ngassa, G Canto,
C Gautier, A Tropée, JF.Menant, D Gamichon, L Juin,
I Cloteau, M Poiteaux

Absents Excusés : P Bréhant, L Le Dréau-L'Héréec,

Absents :

Secrétaire de Séance : G Canto

1) Préparation Budget Primitif 2020

Section Fonctionnement

* Fournitures Scolaires 60 euros par enfant

* Fournitures Garderie 5 euros par enfant

* Activités Extra-Scolaires 1 500 euros

* Bibliothèque :

Budget ouvrages 1 000 euros

Rappel Budget événementiel 2020 630 euros

- Nuit de la Lecture 380 euros

- Lire en Automne 250 euros - Demande de Subvention au titre du contrat de territoire 2017-2021

Section Investissement

* Réhabilitation Chauffage Ecole : validation devis ANVOLIA-coût total 6956.81E TTC

* Divers : acquisition ordinateur Bibliothèque

2) Extension Station d'Épuration - Proposition de DM.EAU : Assistance à maîtrise d'ouvrage en vue du choix du maître d'œuvre

Il est rappelé qu'une étude préalable au devenir de l'assainissement est lancée. Cette étude, confiée à DM.EAU, a mis en évidence la saturation de la station d'épuration d'aujourd'hui de 400 Eq-hab.

En conséquence, il est décidé de créer une nouvelle station d'épuration sur le site actuel, de type Filtre planté de roseaux avec un traitement complémentaire dimensionné pour traiter 700 Eq-hab.

A ce titre, DM.EAU propose à la Commune une assistance technique et administrative en vue du choix du maître d'œuvre pour réaliser cette opération.

En conséquence, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de valider la mission proposée par DM.EAU dont le coût s'élève à 2640.00 euros TTC et de lancer la consultation pour le marché de maîtrise d'œuvre.

Quant au zonage d'assainissement des eaux usées, Monsieur le Maire porte à la connaissance des Elus le projet réalisé par DM.EAU. Il convient d'adopter ledit projet avant de le soumettre à enquête publique.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'adopter le projet de zonage d'assainissement des eaux usées et de le soumettre à enquête publique.

3) Dossier Impasse la Fontaine Enquête Publique - Proposition de la SADIV : Mission pour une assistance à maîtrise d'ouvrage

Monsieur le Maire rappelle que les propriétaires riverains de l'Impasse de la Fontaine souhaitent acquérir une partie du chemin rural n° 109. Toutefois, avant de réaliser cette cession, le dossier doit être soumis à enquête publique.

A ce titre, la SADIV propose à la Commune une mission à maîtrise d'ouvrage pour le montage du dossier d'enquête publique.

En conséquence, le conseil municipal valide la mission proposée par la SADIV dont le coût s'élève à 2 379.00 euros TTC.

Monsieur le Maire est autorisé à soumettre le dossier à enquête publique.

4) Travaux Aménagement Sécurité : Demande subvention au titre de la répartition des Recettes des Amendes de Police

Considérant qu'il est décidé de réaliser des travaux d'aménagement de sécurité Rue de Princé, le Conseil Municipal sollicite auprès du Conseil Départemental l'attribution d'une subvention au titre de la répartition des recettes des amendes de police.

5) Questions Diverses

* Location logement communal 2 Impasse du Presbytère : départ du locataire sans remise des clés - procédure de reprise confiée à l'Huissier de Justice si pas de facturation d'honoraires supplémentaires (règlement de 3000 euros effectué au début de son intervention)

* Désignation Elu Audit sur la gouvernance intercommunale : Mr Arnaud TROPEE

* Débroussaillage voirie : proposition convention entre la commune et Mr Jean-Luc ALIX

* Commande Téléphone Ecole

* Temps Périscolaire : mécontentement de parents d'élèves

* Problèmes de Sécurité au Gué de Neuville

* Repas Elus + Personnel Communal le Lundi 10 Février 2020

* Prochain Conseil Municipal le Lundi 10 Février 2020 à 19h30.

Séance levée à 21h45.

